

UN BLOGUEUR SACHANT BLOGUER

LE 28 NOVEMBRE 2009 ANDRÉ GUNTHERT

Je ne me suis jamais considéré comme un photographe. Tout juste quelqu'un qui, comme beaucoup d'autres, aime à produire ces images – un amateur, au sens premier du terme. C'est pourquoi j'ai décidé, il y a quatre ans, en ouvrant mon compte Flickr, de placer mes photos sous licence creative commons, autrement dit d'en autoriser [...]

Politique Recherche Université | Titre Climat Environnement | Espace Astronomie | Sciences de la matière | Énergie, nucléaire | Biologie, santé | À lire, à voir, à écouter | Divers

MASTÉRISATION : LES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ CONTRE LE PROJET PÉCRESSE/CHATEL

27 nov 2009

en colère

Alors que de premiers signes de mobilisation se font sentir, la Conférence des Présidents d'Université (CPU) vient de publier un communiqué dans lequel elle exprime «son désaccord avec les propositions formulées par les ministres» Valérie Pécresse et Luc Chatel.

Déjà, le thème de la réforme de la formation et du recrutement (maîtrise) des enseignants avait fait partie des raisons de la [journée de mobilisation du 24 novembre](#). Le sujet était au cœur d'une [A-G à Lille](#). Les deux ministres ont «choisi la pire des solutions», avais-je écrit sur ce blog. Un avis largement partagé par un front syndical. Les présidents d'université étaient au pied du mur, ils viennent de manifester clairement que si cette réforme est imposée par le gouvernement cela sera contre l'avis d'une très large majorité de la communauté scientifique, universitaire et éducative. [Sauvons l'Université](#) a d'ailleurs publié un «[Appel à ne pas appliquer la réforme](#)».

HOME
A PROPOS DE L'AUTEUR
ECRIVEZ MOI
RECHERCHER (via Google)
OK
TAILLE DES TEXTES
-A | +A
Merci aux internautes, qui ont effectué plus de 4 millions de visites sur le blog (Sciences), de respecter leurs interlocuteurs et les sujets dans leurs commentaires non modérés a priori.
ARCHIVES
• novembre 2009
• octobre 2009
• septembre 2009
• août 2009
• juillet 2009

Je ne me suis jamais considéré comme un photographe. Tout juste quelqu'un qui, comme beaucoup d'autres, aime à produire ces images – un amateur, au sens premier du terme. C'est pourquoi j'ai décidé, il y a quatre ans, en ouvrant **mon compte Flickr**, de placer mes photos sous licence *creative commons*, autrement dit d'en autoriser la reproduction gratuite.

Depuis, plusieurs dizaines de mes photos se sont trouvées reproduites ici et là. Selon deux scénarios, et toujours la même ligne de partage. D'un côté l'internaute souhaitant illustrer son site, qui m'en fait au préalable la demande, ou m'en informe *a posteriori*, par un mail sur mon compte Flickr, ou encore le site de presse anglophone, toujours scrupuleusement poli, bien outillé, qui me permet de confirmer d'un clic mon accord pour la reproduction. Dans tous ces cas, c'est un plaisir de voir mes images reprises, employées dans des contextes particuliers, de façon aimable et respectueuse.

De l'autre, le site de presse francophone: jamais une demande, même pas une information *a posteriori*, dont on découvre le chapardage au détour d'une promenade en ligne ou d'un signalement par un ami. Chapardage? Mais l'image n'est-elle pas en licence CC? Certes, mais il y a visiblement deux manières de faire. Pour les sites de presse francophones, il faut s'estimer heureux de voir son nom cité – alors que cette mention est bel et bien stipulée par les conditions de la licence (tout comme, dans mon cas, l'interdiction d'un usage commercial, ce qui pose problème pour des réutilisation dans un contexte presse). Un lien vers le compte d'origine est encore plus rare – il est systématique lorsque ce sont des blogueurs qui reproduisent la photo.

Aujourd'hui, je trouve **une de mes photos** utilisées **sur le site de Sylvestre Huet**, journaliste à *Libération* spécialisé dans les sciences, qui trouve sur son blog un espace plus large que celui chichement accordé dans les colonnes de son journal. Pas une mention, pas un lien – et quand on clique sur la photo, on a droit à la copie agrandie soigneusement archivée sur le site liberation.fr. Compte tenu de la licence, l'ami Sylvestre n'a certainement enfreint aucune loi en empruntant de façon cavalière cette photo. Mais pour moi, au lieu de me sentir flatté de voir ma photo reprise, j'ai l'impression qu'on a piqué dans mon porte-monnaie.

Ce sentiment ne vient pas seulement de l'ignorance de ma paternité. Il naît du mésusage de l'espace 2.0, confisqué par un journaliste qui n'en connaît pas les codes. Pour un blogueur sachant bloguer, citer une photo sans faire un lien vers la source est contraire à toutes les règles. Et cela non en vertu d'un naturel chevaleresque, mais parce que l'univers du blogging est celui de la réciprocité. Un blogueur qui utilise un contenu sait que les siens pourront être cités de la même façon. Il a donc tout intérêt respecter les prérogatives de ses pairs, s'il veut être traité à l'identique.

Mais Sylvestre Huet ne partage pas ses photos sur Flickr, et ce n'est pas demain que je

pourrai lui rendre la pareille. C'est bien dommage, parce que s'il avait expérimenté cette forme d'exposition, il comprendrait aisément ce que son geste a de désinvolte, et en quoi il contredit l'esprit du web.

Billet initialement publié sur **Totem**.

DOMINIQUE RABEU

le 28 novembre 2009 - 17:34 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ceci est tout simplement de la contrefaçon. Pratique relevant du tribunal de grande instance, pouvant faire l'objet d'une condamnation à une amende importante (300 000 Euros).

Par exemple une agence immobilière qui avait utilisé les photos prises par une autre agence a du payer 30 000 Euros de dommages et bien des frais et dépends

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BLOGUEUR INFLUENT

le 28 novembre 2009 - 17:39 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Oui mais bon Sylvestre Huet est sympa dans l'absolu, ce n'est pas une agence immobilière. Il faut juste qu'il soit plus soigneux.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ANDRÉ GUNTHERT

le 28 novembre 2009 - 17:41 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



C'est un très bon journaliste. Il peut encore devenir un meilleur blogueur ;-)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

THIERRY LHÔTE

le 28 novembre 2009 - 18:50 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Petites corrections en passant sur cet article :

Je ne vois pas le rapport entre le respect d'une licence CC et l'usage du 2.0 et l'esprit du Web.

Trois choses complètement différentes.

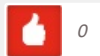
La licence CC est né de réflexions vis à vis des licences employées pour le logiciel libre, né du concept plus de la "Free Culture" (bien qu'il y ait quand même des frictions avec le Free Software Movement) que de l'Open Source.

Il n'y a donc pas de lien avec l'usage du Web 2.0 (concept postérieur à l'invention des CC), ni avec celui du Web. Le commerce et la logique propriétaire n'étant pas exclu du Web à ce que je sache, toutes les logiques de licence y sont tolérées.

Il n'y a pas de contradiction avec l'esprit du Web dans votre exemple (à ce propos, j'aimerais qu'on me dessine ou définisse ce qu'est l'esprit du Web) mais simplement quelqu'un qui ne respecte les droits d'usage imposés par le type de licence que vous avez choisi.

Là il me semble que la personne a omis de vous citer. A vous de voir si vous pouvez continuer de vivre avec cette incivilité ou si vous décidez de faire appliquer vos droit. C'est tout...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ANDRÉ GUNTHERT

le 28 novembre 2009 - 18:56 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Mise à jour: Sylvestre Huet a réagi avec célérité, corrigé son billet (et laissé un commentaire sur mon blog), ce qui apporte effectivement la preuve d'une bonne pratique!

@Thierry Lhôte: La civilité, qui est en effet le point que souligne mon billet, est un élément décisif de la construction de la culture web. Il me paraît intéressant de remarquer que le web a retissé les liens et réévalué les hiérarchies, non à partir de positions d'autorité ou de rapports de force, mais bien grâce à ce modeste et fondamental outil de la construction des relations sociales.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

THIERRY LHÔTE

le 28 novembre 2009 - 19:32 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



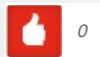
Je serais d'accord avec vous sur l'existence de la civilité, mais qui date d'un peu plus loin et d'un peu plus haut que le Web et se réfère aux premières expériences de l'Internet, notamment sur Usenet avant que le Web n'existe.

Cependant heureusement qu'il existe des licences ou des possibilité de fixation de droits qui sont là parce qu'il y a un principe de réalité qui tend à montrer qu'au delà des multitudes d'incivilités ou de frictions qui peuvent se résoudre par le dialogue, il y a tout simplement du vol, du vol pas joli joli aussi, quand il s'agit de simple utilisateurs qui le sont par des sociétés commerciales en place.

AMHA, en bon technologiste, je fais l'essentialisme qu'on pourrait magiquement attacher à ce qui n'est qu'un outil : le Web. Vous avez de la vie sur le Web, des relations sociales avec tout l'éventail de possibilités pour s'arranger, mais aussi de la violence et des rapports de force.

Je dirais même que si ces rapports de force ou ces tensions en provenance de la vie n'étaient pas présents, s'il n'y avait pas de temps en temps contradiction et opposition entre acteurs, je fuirais cet endroit par simple méfiance de me retrouver dans un espace Bisounours ou Disney ou tout simplement, mais plus gravement cette fois, totalitaire et fachiste.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

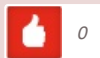
ANDRÉ GUNTHERT

le 28 novembre 2009 - 20:33 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Thierry Lhôte: Bisounours vs fasciste: il faut rendre hommage à la délicatesse de votre manipulation des concepts ;-). Bien sûr qu'il y a des rapports de force sur le web (et sur usenet, et dans les labos du CERN, merci du rappel, est-ce qu'on pourrait éviter l'effet médailles soviétiques qui prouvent qu'on-y-était-et qu'on-sait-de-quoi-on-parle, ça allégerait un peu...). Si vous me relisez bien, vous verrez que je ne dis pas que la violence est absente du réseau, mais plus précisément que le web a construit à partir de la civilité. Ce n'est peut-être pas un cas unique, mais pour une institution occidentale, c'est suffisamment rare pour être noté.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

THIERRY LHÔTE

le 28 novembre 2009 - 20:58 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



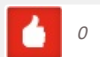
Bon, en tout cas, on est loin du mélange de concept de départ entre Web 2.0, Creative Commons et Web, et vous reconnaissez que la violence n'est pas absente de l'expérience du réseau.

C'est bon, cela me suffit, pas la peine d'aller plus loin.

Je n'entends pas m'opposer à des concepts du genre "une institution occidentale qui construit de la civilité". C'est bien trop loin dans l'abstraction pour mon humble cerveau. ;-)

Merci beaucoup.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ANDRÉ GUNTHERT

le 28 novembre 2009 - 21:19 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Pas "construit de la civilité", mais "construit à partir de la civilité"... Effectivement,

mieux vaut s'arrêter là... Faire mine de regretter l'abstraction après avoir voulu m'instruire sur la distinction de concepts est une sortie de piste un peu artificielle, mais sans doute prudente ;-)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

THIERRY LHÔTE

le 28 novembre 2009 - 21:28 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Désolé d'avoir eu seulement l'idée d'argumenter, et de m'être pris une volée de bois de vert portant sur la disqualification ou l'attaque personnelle. C'est sûrement votre vision de la nécessaire civilité qui passe dans votre conception du débat.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

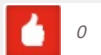
THIERRY LHÔTE

le 28 novembre 2009 - 21:32 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



C'est pour cela que j'ai préféré arrêter, voyant que vous étiez toujours porté à l'insulte contre une personne qui ne faisait qu'apporter la contradiction sans attaquer la personne. Ce n'est pas un départ prudent, c'est un constat basé sur la différence d'éducation, vous avez du mépris pour moi, je n'en ai aucun pour vous, et je n'ai pas envie de tester cette haine. A un jour peut-être, avec vous dans d'autres dispositions.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ANDRÉ GUNTHERT

le 28 novembre 2009 - 22:17 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Allons, allons! Il faut un peu plus de sang-froid pour mener une discussion en ligne – surtout quand on la commence en voulant donner des leçons ("petites corrections en passant"), armé de beaucoup d'arguments d'autorité. Pour ce qui me concerne, je me garderai bien de prétendre avoir la connaissance infuse du web, et serai plus prudent que vous avant d'assener mes propres certitudes. Après tout, il y a bien des gens qui pensent que le web 2.0 n'existe pas – je ne suis pas d'accord avec eux, mais ce ne sont pas des idiots pour autant. Le web est une pratique jeune, encore en construction, il est tout à fait normal que les notions associées à son usage soient évolutives et sujettes à des perceptions diverses.

Contrairement à ce que vous dites, je ne vous ai nullement insulté. Je suis au contraire resté parfaitement civil. La civilité, ce n'est pas se faire des bisous dans un habit rose, c'est le respect des usages. Si quelqu'un ici ne les a pas respectés, c'est bien vous, qui avez foncé tête baissée vers le point Godwin, en évoquant fascisme et totalitarisme. Un réflexe que l'usage réprovoque – sur usenet comme sur le web. J'y ai répondu par un peu d'ironie et quelques smileys. Si cela correspond pour vous à une "volée de bois vert", c'est que vous n'avez pas dû rencontrer souvent des adversaires à votre mesure. Détrompez-vous, je n'éprouve pas plus de haine que de mépris – c'est me prêter des sentiments bien violents pour une petite joute en ligne. Pour ma part, je reste à votre disposition – dès que vous aurez retrouvé vos lunettes, pour lire ce que j'écris, au lieu de m'attribuer des idées aussi éloignées de mon expression.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

THIERRY LHÔTE

le 29 novembre 2009 - 13:14 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Mmmh je ne parle pas que d'insulte, le point principal est que vous ne vous défendez pas sur le terrain des arguments mais grâce à l'attaque personnelle. Mais comme vous le faites j'ai le droit aussi. Donc allons-y.

5 à 6 commentaires plus tard, je n'ai toujours pas d'arguments de votre part, reliant "Creative Commons", "usage du 2.0" et "esprit du Web".

Tout simplement par ce que vous n'avez pas d'arguments et que votre papier comme beaucoup d'autres sont écrits sur une vision technologique qui manque d'assurance et que vous ne vous embarrassez pas de mêler les concepts, espérant que ça passera.

C'est ce qui ne vous a pas plus dans mon commentaire initial, d'avoir été pris sur cette légèreté de traitement

Je crois sincèrement que vous n'êtes pas au niveau sur certains sujets de l'Internet et du Web.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LUCIE BÉLUGA

le 29 novembre 2009 - 14:53 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



j'allais dire c'est grave mais il y eu des fois où je n'ai pas trop fait gaffe non plus enfin, jle ferai plus promis ^^

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

NICOLAS VOISIN

le 29 novembre 2009 - 15:53 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Thierry > pourquoi cette agressivité ?!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

THIERRY LHÔTE

le 29 novembre 2009 - 16:02 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

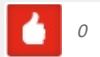


Nicolas,

1. parce que je pose une question au départ sur un aspect de l'article
2. qu'ensuite je n'ai pas de réponse ni arguments
3. que succèdent au contraire des attaques personnelles
4. que je ne parle qu'en mon nom propre
5. et que lorsqu'une personne refuse de te répondre en te considérant avec mépris, bah tu finis par lui envoyer le coup de pied dans les bullocks.
6. va sur mon blog et regarde le soin avec lequel je réponds aux critiques sans disqualifier la personne, au contraire, je remercie, même quand ce sont des critiques.

Conclusion : seule explication, l'auteur ici ne veut aucune critique, et surtout pas de discussion, donc c'est qu'il se sent mal à l'aise quelque part sur le fond de ce que j'ai voulu engager au départ et qu'il a peur de s'engager.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ANDRÉ GUNTHERT

le 29 novembre 2009 - 16:37 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Pas de rapport entre le respect d'une licence CC, l'usage du 2.0 et l'esprit du Web? L'argument pour l'affirmer est purement historique. C'est à peu près aussi bête que d'affirmer que le téléphone, la vidéo et le web ne pourront jamais se rencontrer, parce qu'ils sont apparus dans des contextes techniques différents. Selon cette théorie technocentriste, le smartphone est donc un objet de fiction. Lorsque Flickr décide d'installer les licences sur sa plate-forme, dans un geste qui n'est pas seulement technique mais politique, il modifie et élargit leur contexte d'usage. L'univers des pratiques en ligne est fait d'un retissage permanent des usages et des notions, c'est un espace dynamique et non une géométrie figée une fois pour toutes. Bien sûr que toutes les formes de commerce trouvent leur place en ligne – mais est-ce vraiment cela que le web a apporté de nouveau à l'interaction sociale? Si les règles du copyright ou de la propriété intellectuelle, qui existent de longue date, protègent les droits du commerce, il n'existait en revanche aucune règle pour protéger et valoriser les usages gratuits. C'est bien dans ce but qu'ont été créées les licences CC. Comme le montre l'exemple de Flickr, c'est précisément l'usage des licences qui a fait de Flickr un emblème des pratiques 2.0 – et de l'esprit du web. Lawrence Lessig, Dominique Cardon, Hubert

Guillaud ou Pierre Mounier l'expliquent mieux que je ne le saurais le faire. Mais sont-ils "au niveau" pour écrire sur Owni?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

THIERRY LHÔTE

le 29 novembre 2009 - 16:49 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Merci André d'avoir répondu et donné votre sentiment.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ANDRÉ GUNTHERT

le 29 novembre 2009 - 19:32 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

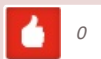


Maintenant que j'ai satisfait Thierry Lhôte sur le plan argumentatif, je vais également donner mon sentiment sur sa façon de converser. Celui-ci se pose en parangon du dialogue et me dépeint en interlocuteur méprisant. Mais il est surtout un menteur et un manipulateur.

Comme chacun pourra s'en convaincre en relisant son commentaire initial (<http://owni.fr/2009/11/28/un-blogueur-sachant-bloguer/#comment-6518>), l'affirmation selon laquelle celui-ci "pose une question au départ sur un aspect de l'article" est rigoureusement fautive. Ce commentaire ne pose aucune question, mais affirme simplement mon incompetence. Compte tenu de la tonalité définitive de son intervention ("c'est tout"), on peut estimer que ma première réponse (<http://owni.fr/2009/11/28/un-blogueur-sachant-bloguer/#comment-6519>), qui porte sur le fond, est d'une remarquable politesse. Ce n'est qu'après son dérapage vers le point Godwin que je me permettrai de faire remarquer l'absurdité de rapprochements qui n'ont à peu près rien à voir avec la matière de mon billet.

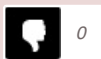
Thierry Lhôte se prend pour un grand connaisseur des arcanes du web. Son érudition et sa connaissance technique sont certes incontestables. Mais son comportement en conversation publique est très loin de celui qui caractérise "un blogueur sachant bloguer". Toutes ses interventions, basées sur l'autorité, la manipulation et la disqualification, montrent qu'il ne comprend pas les valeurs nouvelles qu'a apporté le web à l'interaction individuelle et sociale. D'où son interpellation sur "l'esprit du web", dont il ignore en effet les premiers rudiments. La démonstration qu'il apporte contredit sa thèse. Il ne suffit pas de savoir se servir d'un outil pour comprendre sa signification. Ou encore: le web n'est pas qu'un outil, il est aussi et avant tout une culture. Cette leçon est suffisamment précieuse pour en faire le relevé.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

THIERRY LHÔTE

le 29 novembre 2009 - 20:50 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



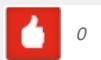
Merci une nouvelle fois, André, pour ton éclairage.

J'ai malheureusement été obligé de forcer le trait au cours des commentaires successifs, car tu ne voulais pas répondre.

Il a fallu quand même 5 ou 6 commentaires et l'intervention de Nicolas avant que tu ne livres ta vision.

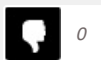
Tu m'opposais une fin de non-recevoir perpétuelle, j'ai obtenu une réponse cohérente et détaillée en fin de compte. Ce que je souhaitais, je t'en remercie.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ANDRÉ GUNTHERT

le 29 novembre 2009 - 20:59 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Leçon n° 3: Sur le web, on n'est jamais au bout de ses surprises...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DOMINIQUE DARCY

le 29 novembre 2009 - 23:35 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

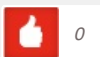


Tiens, moi aussi cela m'est arrivé qu'une photo de mon compte flickr se retrouve sur Mariane2. Certes la licence cc et mon nom étaient indiqués mais seulement j'avais à l'époque trouvé un peu cavalier de la part du journaliste de prendre la photo que j'avais réalisé pour qu'elle finisse dans un but commercial afin d'illustrer un article d'un journaliste. j'ai donc écrit au canard par mail et j'attends toujours une réponse.

Du coup j'ai passé certaines de mes photo en licence by-nc-2.0/fr. Depuis, (je ne suis pas mes photos mais en tout cas on m'a demandé trois fois la possibilité d'utiliser mes photos, ce que j'ai accepté avec plaisir).

Moi aussi au début que j'ai ouvert mon modeste blog non commercial j'ai alimenté certains de mes billets avec des photos prises sur internet jusqu'au jour où j'ai pris conscience du travail des autres et que le web n'était pas tout compte fait la foire d'empoigne où l'on pouvait faire n'importe quoi avec n'importe quoi. J'aime bien ces licences commons en tout cas, elles ont le méritent de défendre les droits d'auteur.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

1 ping

Les tweets qui mentionnent Un blogueur sachant bloguer | Owni.fr -- Topsy.com le 28 novembre 2009 - 20:26

[...] Ce billet était mentionné sur Twitter par damien douani et Owni, André Coeme.

André Coeme a dit: RT @Own1: #Owni Un blogueur sachant bloguer

<http://bit.ly/6CFR9z> [...]